

CONSTITUTION DE SOCIETE

Pour préparer au mieux votre projet de création de société, je vous invite à réfléchir aux points ci-dessous afin que nous puissions les aborder ensemble :

Nous vous accueillons :

PLABENNEC
8 rue Maréchal Leclerc

Parking gratuit face à l'Etude

Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h00
et de 14h00 à 18h00

Standard :
Tél : 02.98.55.94.35

Service négociation

- ▶ La dénomination sociale (le nom de la société).
- ▶ La forme de société.
- ▶ Son siège social.
- ▶ Son capital social : le montant, la contribution de chaque associé.
- ▶ La répartition des parts sociales entre les associés.
- ▶ Les droits et devoirs de chaque associé.
- ▶ Les règles de majorité dans la prise de décision.
- ▶ Le(s) gérant(s) : ses modalités de nomination et de révocation.
- ▶ Les modalités d'entrée d'un nouvel associé et les modalités de retrait.
- ▶ La fiscalité de la société.

Je vous remercie également de me transmettre les pièces suivantes :

▶ Concernant chaque associé :

- Copie recto/verso de **la pièce d'identité**.
- Questionnaire d'état-civil** dûment complété (au verso).
- Votre Relevé d'Identité Bancaire signé** (pour la restitution du trop-perçu éventuel à la clôture du dossier).
- Contrat de mariage ou convention de pacs.

▶ Concernant la société à créer :

- Pour le siège social :
 - * Si vous êtes propriétaire du lieu : titre de propriété et taxe foncière.
 - * Si vous êtes locataire : copie du bail, quittance de loyer et autorisation écrite du propriétaire, justificatif de domicile.

Afin de nous permettre d'accomplir les premières démarches liées à votre dossier, un acompte de 150€ sera demandé à l'ouverture de celui-ci.

Après réception des pièces, un projet d'acte vous sera adressé, assorti du montant précis des frais

